

Les fondamentaux des marchés publics

Sous domaines C1 - Marchés publics

Programme



Principes de la commande publique

Définition d'un marché public et distinction avec les autres contrats publics et les subventions

Les acteurs des marchés publics et leur rôle

La définition du besoin et l'appréciation des seuils

Les différents types de procédures de passation des marchés

Les caractéristiques communes gouvernant les procédures de passation des marchés publics

L'intervention des commissions d'appel d'offres dans les procédures formalisées

L'information des candidats évincés

La signature et la notification du marché

La transmission au contrôle de légalité

La publicité des avis d'attribution des marchés

Le règlement financier du titulaire et du sous-traitant : les avances, acomptes et soldes

Les garanties d'exécution du marché

Les délais de mandatement et intérêts moratoires

Contentieux administratif : référés précontractuels et contractuels, recours en contestation de validité du contrat

Contentieux pénal : le délit de favoritisme



22 heures - 3,5 jours

8h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00



8 à 12 participants



En présentiel



Public

Chefs de services, directeurs/directrices d'établissement public administratif et leurs adjoints

Responsables logistique administratif et financier

Chargés de gestion financière, budgétaire et comptable

Chargés d'opération

Responsables et gestionnaires des marchés publics



Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis



Objectifs

- Connaître les principes fondamentaux et les principales procédures
- Présenter le champ d'application et les principes fondamentaux
- Préparer les procédures
- Acheter la procédure
- Exécuter le marché
- Informer sur les risques contentieux

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité,...) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

CONTACT

formation@dgrh.gov.pf